

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

17 JUL 2024

Le greffier
Greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24113280

N° d'entreprise : **0410 081 950**

Nom

(en entier) : **Association des Eleveurs et Détenteurs de Bétail Bovin
de la Province de Liège**

(en abrégé) : **A.P.E.D.B. de Liège**

Forme légale : **asbl**

Adresse complète du siège : **Rue de la Clef 41, B-4650 Herve**

Objet de l'acte : Modification de l'Organe d'administration et nomination d'un nouveau vice-président

L'assemblée générale de l'A.P.E.D.B. de Liège, tenue le 8 avril 2024 à Herve, a procédé au remplacement des administrateurs démissionnaires :

...

6. Remplacement démissionnaires Organe d'Administration de l'APEDB de Liège

Sont élus:

- ☐ en BBB : Manu Laruelle, en remplacement de Bernard Lambert, démissionnaire
- ☐ En PN : Alexandre Lakaille, en remplacement de Raphaël Leroux, démissionnaire
Christian Verdin, en remplacement de Michel Leclercq, démissionnaire
- ☐ En PR : Jonathan Langer en remplacement d'Henri Adam, démissionnaire
Jean-Marie Lentz en remplacement de Guido Stoffels

L'organe d'administration qui s'est tenu directement après l'assemblée générale du 8 avril 2024 à Herve a procédé à la désignation d'un nouveau vice-président.

1. Désignation d'un nouveau vice-président

Pour le remplacement d'Henri Adam (démissionnaire) comme vice-président, tous les regards se tournent vers Didier Gustin qui, de par son ancienneté au sein de l'O.A et sa connaissance des structures avé et APEDB, est le mieux armé à reprendre la vice-présidence.

...

D. Gustin est élu vice-président à l'unanimité de l'O.A.

Pour l'association,

La Secrétaire,
(F. Fafchamps)

Le Président
H. Herman

Déposés en même temps, extraits des P.V. de l'Assemblée Générale du 08/04/2024 et de l'Organe d'administration du 08/04/2024 au greffe du tribunal de commerce de l'arrondissement judiciaire de Verviers.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)